

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 12 DECEMBRE 21017**

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, ROULLEAU, ROBICHON, PRUGNEAUX
Absents excusés : Mme GAUVRIT et Mr BROSSEAU.

Mr Vincent ROULLEAU a été désigné secrétaire de séance.
Le compte-rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

1 – FIXATION DES TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS « SANS SOUCIS » POUR 2018 (079-17)

Les tarifs préconisés par la commission garderie, pour 2018, sont les suivants :

Tarifs Accueil Périscolaire 2018

	Tarif de base	Tarif CAF MSA
Une heure	2,82 €	2,28 €
Goûter	0,80 €	0,80 €
Pt Déjeuner	0,80 €	0,80 €
Pénalité dépassement horaire	5,00 €	5,00 €

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS MONSIREIGNE 2018

Pour les enfants de Monsireigne

	0-500	501-700	701-900	QF +900
à la journée	7,20 €	9,44 €	11,52 €	16,48 €
à l'heure	0,90 €	1,18 €	1,44 €	2,06 €
Pt Déjeuner	0,80 €			
supplément déplacement sortie	3,50 €			

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS MONSIREIGNE 2018

Pour les enfants hors commune de Monsireigne

	0-500	501-700	701-900	QF +900
à la journée	8,32 €	10,40 €	14,56 €	17,20 €
à l'heure	1,04 €	1,30 €	1,82 €	2,15 €
Pt Déjeuner	0,80 €			
supplément déplacement sortie	3,50 €			

Le conseil valide ces tarifs pour 2018.

2 – LOCATION DU CABINET MEDICAL ET DU STUDIO (080-17)

Mr le Maire rappelle que lors de la réunion du 14 novembre dernier, après avoir pris connaissance des tarifs pratiqués dans d'autres collectivités, le conseil avait proposé que le Docteur POPESCU Adriana, qui souhaitait s'installer à Monsireigne, loue le cabinet médical et le studio pour 225 € par mois pendant 1 an. Une caution de 450 € lui serait demandée. La proposition lui a été faite suite à une rencontre, le lundi 20 novembre, avec le Docteur, Mme GODREAU et Mrs BOCQUIER et CHATEIGNER.

Par la suite, Mme POPESCU, après diverses négociations, souhaitait la gratuité de l'ensemble pendant 6 mois. Mr le Maire informe les élus qu'elle est locataire depuis le 1^{er} décembre. Elle a reçu l'autorisation d'exercer de la part du Conseil de l'Ordre des Médecins de Vendée, le 7 décembre dernier et exerce depuis le lundi 11 décembre.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

☛ de louer au Docteur POPESCU le cabinet médical, le studio et le garage à compter du 1^{er} décembre 2017, pour un loyer de 450 € par mois et de lui accorder la gratuité des mois de décembre 2017 à mai 2018.

☛ autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer le bail qui sera établi par la commune. Il précisera le matériel mis à sa disposition (bureau, fauteuil de bureau, 12 chaises, armoires, table d'examen, une table basse, un caisson avec tiroirs et un micro-onde).

3 – VENTE DU LOGEMENT 53 RUE DE ROCHEREAU (081-17)

Mr le Maire rappelle que par délibération du 27 juin dernier, le conseil a décidé de vendre le logement et la bibliothèque situés au 53 rue de Rochereau. Le service immobilier de l'Office Notarial de Pouzauges a été mandaté pour cette transaction. Mr et Mme RIBET Jacky et Virginie, domiciliés 11 route de Laval 77148 – SALINS sont intéressés par cette acquisition pour un montant de 90 000 €. L'intervention d'un géomètre s'est avérée nécessaire, le cadastre n'étant pas tout à fait à jour. Après en avoir délibéré, le conseil :

- Accepte la vente du logement et de la bibliothèque situés au 53 rue de Rochereau, cadastrés section ZP N°114 en partie, pour le prix de 90 000 € nets vendeur.
- Dit que les frais de géomètre seront à la charge de la commune,
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer tous documents à intervenir. Le compromis est signé. L'acte ne sera validé qu'au 1er mars 2018.

4 – SUBVENTION AU FOYER DES JEUNES (082-17)

Par délibération du 23 mai dernier, le conseil a décidé de verser, après l'assemblée générale du foyer des jeunes, une subvention de 100 €. Mr le Maire informe le conseil que des dégradations ont eu lieu au foyer et que la commune a dû payer pour 90.36 € de recharge d'extincteurs. En conséquence, le conseil décide d'annuler cette subvention.

5 – REFLEXION SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

Suite à la vente très probable du logement et de la bibliothèque (signature de l'acte en mars 2018) un débat a été lancé sur diverses propositions faites par les élus. Le transfert de la bibliothèque pourrait se faire dans le foyer des jeunes qui lui, serait dans la salle 3. (à voir au niveau accessibilité aux personnes à mobilité réduite) - Le conseil doit réfléchir sur les suggestions émises.

6 – MODIFICATION DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER L'ABATTOIR DOUX DE CHANTONNAY (083-17)

La Préfecture a transmis en mairie un dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement concernant la Sté DOUX de Chantonnay, en vue d'obtenir la modification de l'autorisation d'exploiter l'abattoir.

Le dossier prévoit qu'une partie des boues sera éventuellement répandue sur le territoire de notre commune par le Gaec Benêtre Mr SARRAZIN, domicilié à Benêtre de Sigournais qui possède des terres sur Monsireigne. Ces boues seront également épandues sur les territoires de Chantonnay, St Germain-de-Prinçay, Sigournais, Le Boupère et Ste-Cécile. La surface mise à disposition par le Gaec Benêtre est de 38 ha10 sur les 665 ha nécessaires au projet.

Le conseil donne un avis favorable à cette demande.

7 – MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE SPORTS

Depuis trois ans, entre collègues Mecapack, une activité sportive est pratiquée dans la salle de sports de la Meilleraie Tillay. La salle est mise à disposition gracieusement le lundi de 17 H 30 à 19 H. Cette année, aucun créneau de salle leur ait disponible aux horaires pouvant les intéresser car ils sont pris par les associations sportives.

La communauté de communes a demandé dans toutes les mairies du secteur les disponibilités de leur salle de sports, pour Mecapack.

Les créneaux demandés sont le lundi, mardi ou mercredi à la sortie du travail de 17 H 30 à 19 H.

L'entreprise MECAPACK de Pouzauges pratique de manière hebdomadaire différents sports (futsal, basket, badminton, volley, tennis...). Ces activités sont sous tutelle du Comité d'Entreprise. Ce dernier souscrit une assurance responsabilité civile pour l'utilisation d'une salle de sports.

Mr le Maire demande l'avis du conseil sur cette éventuelle utilisation. Après réflexion, le conseil propose de mettre à disposition la salle, le lundi, et de demander une somme de 170 € l'année. Contact sera pris avec l'entreprise pour la suite à donner.

8 – INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE (084-17)

Ce point n'étant pas prévu à l'ordre du jour, le conseil accepte d'en délibérer.

Compte tenu du changement de comptable intervenu au 01.01.2017, le Maire doit soumettre au vote du conseil municipal la demande d'indemnité de conseil pour la durée du mandat. Le comptable public peut fournir personnellement une aide technique aux collectivités en dehors des missions obligatoires inhérentes à ses fonctions. Il s'agit des prestations facultatives de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. L'indemnité est acquise pour toute la durée du mandat de l'assemblée délibérante restant à courir sauf délibération modificative. Elle est calculée sur la moyenne des dépenses réelles des trois derniers exercices par application d'un tarif réglementaire. Pour l'exercice 2017, la somme demandée est de 420 € bruts (382.81 € nets).

Après en avoir délibéré, le conseil décide de verser l'indemnité au taux de 50 % à Mme Barbara GANDIT, Receveur Municipal, pour toute la durée du mandat.

9 – TRAVAUX EN COURS

☞ **Restaurant le CAP** : Les travaux avancent : le carrelage est terminé. Restent le bar à poser, différents branchements électriques et les toilettes à terminer.

☞ **Eglise** : Le chantier de couverture se termine. Devis de l'entreprise ORGERIT 39 861.71 € TTC incluant la pulvérisation de produit sur les tuiles. Francis GABORIAU a dû intervenir pour faire une croix et un support de paratonnerre en acier inoxydable – nettoyer et dégraisser le coq – coût 1335.13 € TTC. Le devis de zinguerie est de 3 115.09 € TTC.

☞ **Aménagement du dépôt derrière le cimetière** : L'entreprise MARY de Monsireigne a fait les travaux pour un montant de 3 072.00 € TTC

10 – LETTRE DE MR CASTAGNE, L'ANCIEN GERANT DU CAFE-RESTAURANT

Mr le Maire a donné connaissance au conseil d'une lettre de Mr CASTAGNE. Après en avoir délibéré, une réponse lui sera rendue par écrit.

11 – INFORMATIONS DIVERSES

☞ **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES** : le samedi 30 décembre, les inscriptions sur les listes électorales seront faites à l'agence postale, Place de l'Eglise (aux horaires d'ouverture de 9 H à 11 H 30), la mairie sera fermée ce jour-là.

☞ **HORIZON EMPLOI DE POUZAUGES** : Mme Anne GODREAU informe le conseil de la fusion, au 1^{er} janvier 2018, d'Horizon Emploi (3 salariés) avec Novalis des Herbiers (6 salariés). Novalis devient le siège, horizon emploi sera une antenne de proximité. Cette fusion multiplie les offres et rendra plus aisée la mobilité des personnes.

☞ **BULLETTIN MUNICIPAL** : Mme Anne GODREAU a fait le point. La commission se réunira le mardi 19 décembre, à 19 H, à la mairie.

☞ **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES** : Les élus communautaires ont décidé de mettre en avant une politique tournée vers la jeunesse. Afin d'inciter les adolescents à s'initier et à s'impliquer dans la vie citoyenne, des élections ont été organisées pour former un conseil communautaire des jeunes (CCJ). Pour Monsireigne, Lucas Thériat a été élu pour 2 ans. Il représentera les jeunes de la commune.

☞ **STATION D'ASSAINISSEMENT** : Des personnes sont intéressées pour visiter la station d'assainissement collectif. Mr POUYADOUX, notre maître d'œuvre de la SICAA, qui a suivi le chantier, accepte d'être présent. La date a été arrêtée au samedi 14 avril 2018.

☞ **AVAP** (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) : Des périmètres des futures ASAP ont été définis. Mr le Maire a présenté le plan au conseil. Des secteurs spécifiques pourront être définis dans les limites des périmètres. Pour plus d'explication, et avant de prendre une décision pour la commune, Mr le Maire propose d'inviter Mr Eric De Oliveira, responsable de l'urbanisme à la Communauté de Communes, à la prochaine réunion de conseil le mardi 16 janvier 2018. Le conseil accepte.

☞ **LIGNE DE TRESORERIE** : Mr le Maire, dans le cadre de sa délégation, informe le conseil de la proposition reçue du Crédit Agricole Atlantique Vendée, pour une ligne de trésorerie de 50 000 €. L'offre est acceptée.

☞ **REUNION DU SYDEV** : Les délégués ont donné connaissance au conseil du compte rendu de la réunion. Le dossier de fibre optique suit son cours. Les plus grosses entreprises devraient l'avoir pour fin 2018.

18 - PROCHAINES REUNIONS

▪ **Conseil Municipal**

le mardi 16 janvier 2018, à 20 H 30

le mardi 20 février, à 20 H 30,

le mardi 27 mars à 20 H 30,

le mardi 17 avril, à 20 H 30,

le mardi 29 mai, à 20 H 30

▪ **Vœux de la municipalité**

le vendredi 19 janvier 2018, à 18 H 30

▪ **Commission bulletin** : le mardi 19 décembre, à 19 H, à la mairie.

Vu par le secrétaire de séance : Vincent ROULLEAU

Le Maire : Michel BOCQUIER

